



REGLEMENTATION MESYTRAIL

Année 2023

Présentation :

Le MéSyTrail est une course nature, chronométrée, organisée par le Comité des Fêtes de Mésigny le dimanche 2 juillet 2023. Cet évènement est composé trois parcours :

- Le trail de Chamarande 11km – 330m de dénivelé positif
- Le trail de Vengeur 17km - 540m de dénivelé positif
- Le trail de Chamaloup 27km – 1000m de dénivelé positif

Inscription :

Les inscriptions internet sont ouvertes et ce jusqu'au :

Samedi 1er juillet 2023 – 21h00 sur le site : <http://www.L-Chrono.com>

Les inscriptions seront aussi ouvertes sur place du vendredi 30 juin 14h00 jusqu'au dimanche 02 juillet 8h00 à la salle polyvalente de Mésigny.

L'inscription ne sera valide que si elle est accompagnée :

- d'un bulletin d'inscription (en ligne ou papier)
- d'une photocopie de la licence FFA ou FFtri ou si vous êtes licencié(e)s : vous devez impérativement joindre un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Droit à l'image :

De par son inscription, le coureur renonce à se prévaloir de son droit à l'image relatif à l'épreuve et accepte que les organisateurs utilisent celle-ci afin de promouvoir les différentes éditions du MésyTrail.

Matériel :

Les chaussures typées Trail-running sont conseillées. Les bâtons ne sont pas autorisés.

Repas - Arrivée :

Restauration sur place et présence d'une buvette.

Remise des prix :

Remise des prix : à partir de 12h00.

En commençant par les podiums du 11km puis du 17km et pour finir le 27km.

Barrières Horaires :

Barrière horaire des trois épreuves, fixée à 13h30.

Secours - Sécurité :

Les secours sont assurés par une équipe de quatre secouristes et d'un médecin. L'équipe médicale est en droit de mettre hors course tout concurrent jugé inapte à continuer l'épreuve.

Le parcours est balisé, fléché. Les intersections des routes sont contrôlées par des signaleurs.

Assurances :

Le Comité des Fêtes de Mésigny est couvert par une assurance responsabilité civile.

Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement

Remboursement :

Aucun remboursement possible.

Abandons :

Tout abandon devra être signalé au bénévole le plus proche. Les concurrents s'engagent à rejoindre l'arrivée par leur propre moyen du moment où l'état de santé le permet.

Cas de disqualification :

- Absence de dossard ou affichage peu visible
- Jet de détritrus sur le parcours.
- Utilisation de raccourcis.
- Comportement inapproprié envers un bénévole ou un autre coureur.

Annulation – arrêt – modification de la course :

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météo trop défavorables, l'organisateur se réserve le droit de retarder le départ des courses, d'arrêter les courses, de modifier, voire d'annuler les courses sans préavis.

Acceptation du règlement :

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve du MezyTrail par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve, découlant du non-respect de ces règlements.

Règlement spécifique au Trail de Chamarande - 11km – 330 D+ :

Départ – lieu - horaires :

Départ à 10h20 à la salle polyvalente de Mésigny

Ravitaillement :

Un ravitaillement sera prévu au cours du parcours (5^{ème} Km) et un à l'arrivée.

Age minimum :

L'âge légal minimum pour participer est de 16 ans le jour de la course.

Nombre de places – Tarifs :

Le nombre de participants pour le parcours du 11 km est fixé à 150 coureurs.

Tarif = 11€ (+ frais d'inscription par internet)

Classements – Récompenses :

Seront récompensés :

- les 3 premières femmes au général
- les 3 premiers hommes au général
- les 3 premiers Homme et Femmes des catégories suivantes ;
 - Cadet (16 à 17 ans)
 - Junior (18 à 19 ans)
 - Espoir – Sénior (20 à 39 ans)
 - Master 1 (40 à 49 ans)
 - Master 2 (50 à 59 ans)
 - Master 3 (60 à 69 ans)
 - Master 4 (70 ans et +)

Pas de cumul des récompenses.

Retrait des dossards :

Le retrait des dossards s'effectuera :

- Du vendredi 30 juin à partir de 14h00 au Dimanche 02 juillet jusqu'à 9h50 à la salle polyvalente.

Les dossards sont à rendre après la course, ils contiennent des puces réutilisables.

Règlement Trail de Vengeur 17km – 540 D+ :

Départ – lieu - horaires :

Départ à 10h00 à la salle polyvalente de Mésigny

Ravitaillement :

Deux ravitaillements sont prévus au cours du parcours (6^{ème} et 11^{ème} Km) et un à l'arrivée.

Age minimum :

L'âge légal minimum pour participer est de 18 ans le jour de la course.

Nombre de places – Tarifs :

Le nombre de participants pour le parcours du 17 km est fixé à 200 coureurs.

Tarif = 15€ (+ frais d'inscription par internet)

Classements – Récompenses :

Seront récompensés :

- les 3 premières femmes au général
- les 3 premiers hommes au général
- les 3 premiers Homme et Femmes des catégories suivantes ;
 - Junior (18 à 19 ans)
 - Espoir – Sénior (20 à 39 ans)
 - Master 1 (40 à 49 ans)
 - Master 2 (50 à 59 ans)
 - Master 3 (60 à 69 ans)
 - Master 4 (70 ans et +)

Pas de cumul des récompenses.

Retrait des dossards :

Le retrait des dossards s'effectuera :

– Du vendredi 30 juin à partir de 14h00 au Dimanche 02 juillet jusqu'à 9h30 à la salle polyvalente.

Les dossards sont à rendre après la course, ils contiennent des puces réutilisables.

Règlement Trail de Chamaloup 27km – 1000 D+ :

Départ – lieu - horaires :

Départ à 08h30 à la salle polyvalente de Mésigny

Ravitaillement :

Trois ravitaillements sont prévus au cours du parcours (6^{ème} 13^{ème} et 19^{ème} Km) et un à l'arrivée.

Age minimum :

L'âge légal minimum pour participer est de 20 ans le jour de la course.

Nombre de places – Tarifs :

Le nombre de participants pour le parcours du 27 km est fixé à 200 coureurs.

Tarif = 25€ (+ frais d'inscription par internet)

Classements – Récompenses :

Seront récompensés :

- les 3 premières femmes au général
- les 3 premiers hommes au général
- les 3 premiers Homme et Femmes des catégories suivantes ;
 - Espoir – Sénior (20 à 39 ans)
 - Master 1 (40 à 49 ans)
 - Master 2 (50 à 59 ans)
 - Master 3 (60 à 69 ans)
 - Master 4 (70 ans et +)

Pas de cumul des récompenses.

Retrait des dossards :

Le retrait des dossards s'effectuera :

- Du vendredi 30 juin à partir de 14h00 au Dimanche 02 juillet jusqu'à 8h00 à la salle polyvalente.

Les dossards sont à rendre après la course, ils contiennent des puces réutilisables.